Région et département : la maire d'Avignon veut faire barrage au RN

Suite aux résultats du premier tour des élections régionales et départementales, Cécile Helle, maire d'Avignon, appelle à faire barrage aux candidats du Rassemblement national (RN) au Département ainsi qu'en région.

- « Plus que jamais, au sein de nos territoires, en ces temps difficiles, les valeurs républicaines doivent triompher partout, explique-t-elle. Dès lors, j'attends la même responsabilité des forces républicaines pour faire barrage aux idées et aux candidats du Rassemblement national dans tous les cantons du département du Vaucluse.
- « Dans les trois cantons d'Avignon, j'appelle chacune et chacun à opérer, en toute responsabilité, le choix de la démocratie, de la solidarité et de la fraternité. Face à la menace du Rassemblement national, il faut sans hésitation soutenir les candidats de la gauche citoyenne, écologique et sociale pour qui la solidarité envers les plus fragiles reste au cœur des valeurs républicaines », poursuit-elle tout en regrettant « une si faible participation ».

Désintérêt pour la chose publique

Candidate sortante malheureuse dans le canton 1 de la cité des papes, Darida Belaïdi en froid avec Cécile Helle, dresse pourtant le même constat et appelle, « en tant que femme de gauche fidèle à mes valeurs », les électeurs à se mobiliser pour faire barrage à l'extrême-droite dimanche prochain.

Pour autant, cette dernière fait remarquer que « le binôme qui revendiquait le soutien de tout l'appareil municipal n'est pas parvenu à se qualifier non plus ».

« A nous de regarder et assumer avec humilité cet échec collectif et trouver les solutions durables pour y remédier », avance-t-elle pour expliquer ces résultats ainsi que « le niveau d'abstention particulièrement fort, signe du désintérêt croissant des citoyens pour la chose publique ».

Appel entendu en région

De son côté, la maire d'Avignon a également porté le même message de mobilisation pour les régionales.

« S'agissant des élections régionales, pour les mêmes raisons, et pour que notre Région Provence-Alpes-Côte d'Azur ne devienne pas la première Région de France à porter les sombres couleurs du Rassemblement national, je lance un appel à la raison et à la responsabilité à Jean-Laurent Felizia afin qu'il retire sa liste dans la perspective d'un second tour qui s'annonce à risques. »

Un appel entendu puisque le chef de file écologiste de l'union de la gauche en Provence-Alpes-Côte d'Azur vient d'annoncer le retrait de sa liste, laissant la place à un duel au second tour des régionales entre le sortant LR Renaud Muselier et Thierry Mariani pour le RN. Après le désistement de la liste de Christophe Castaner lors du précédent scrutin en 2015, ce sera donc la seconde fois que 'le peuple de gauche' disparaîtra de l'hémicycle régional.

Un retrait salué par Renaud Muselier, qui « répond de façon courageuse et claire à l'exigence de



rassemblement face à l'extrême-droite. Je mesure à quel point cette décision constitue un sacrifice pour Jean-Laurent Felizia comme pour l'ensemble de ses colistiers, ainsi que pour les familles politiques dont il a l'honneur de porter les étendards, poursuit le président sortant du Conseil régional. Quand on s'engage dans une campagne électorale, on y met tout son cœur, on y place ses espérances, ses valeurs et ses projets. Pour avoir débattu avec lui à deux reprises, je sais qu'il a agi en conscience et que c'est un homme de valeur. »

Avignon : Cécile Helle s'entretient avec la ministre de la Culture ce vendredi 16 avril

Alors que les lieux culturels doivent toujours garder leurs rideaux baissés, les acteurs du secteur sont toujours dans l'expectative des annonces du gouvernement. Cécile Helle, maire d'Avignon, entend bien échanger autour des perspectives de reprise en Avignon, au cours d'une visioconférence avec Roselyne Bachelot, ministre de la Culture, ce vendredi 16 avril.

Nous vous l'annoncions hier, le <u>Festival d'Avignon</u> est pour le moment maintenu et aura lieu du 5 au 25 juillet 2021. 400 rendez-vous seront programmés sur 21 jours, 82 % de créations et 42 % de spectacles par des porteurs de projets étrangers. 20 000 entrées de plus seront mis en vente, portant ainsi la jauge totale à 171 500 entrées (dont 40 000 en entrée libre), mais ce n'est pas pour prévoir une réduction de jauge. En effet, de nouveaux lieux accueilleront la foule : le Cloître et l'Eglise des Célestins, la salle Alpilium à Saint-Rémy-de-Provence, Rasteau, Roquemaure et la volonté de rendre ce festival exceptionnel.

Dans le but de préciser la situation et de lever le doute qui plane sur les directives ministérielles, Cécile Helle s'entretiendra en visioconférence avec la ministre de la Culture ce vendredi. « Toute notre équipe continue de se mobiliser sur le volet culturel. J'espère profondément que l'horizon donné par Emmanuel Macron sur l'ouverture des lieux culturels nous permettra de proposer les festivals en juillet 2021, explique l'édile. Nous nous entendons suffisamment bien avec Roselyne Bachelot pour lui faire part de certaines contradictions auxquelles nous sommes régulièrement confrontées. Il est difficile de comprendre une situation ou les galeries marchandes et les bibliothèques étaient ouvertes au précédent confinement, mais pas les musées, établissements qui pourtant n'encouragent pas les contacts physiques. »

Avignon aura connu <u>une saison estivale contrastée</u>. En juillet, après l'annulation des Festivals 'In' et 'Off', il était question de -48% de fréquentation pour le palais des papes (43 500 entrées), -41% pour le Pont





(53 500). Le classement en 'Zone rouge' de la Région a fait dégringoler le pourcentage des voyages organisés par les tour-opérateurs de 95%, selon VPA (Vaucluse Provence attractivité). En tout, ce sont -27% de fréquentation globale et -4,5 millions de nuitées pour l'été 2020.

(Vidéo) Avignon : Cécile Helle détaille les mesures en vigueur pour ce troisième confinement



Accueil des enfants des personnels obligés, bibliothèques, corbeilles solidaires, services publiques municipaux, centres de vaccination, marchés... Cécile Helle, maire d'Avignon, détaille dans la vidéo ci-dessous les mesures mises en place par la Ville pour accompagner les Avignonnaises et les Avignonnais durant ce troisième confinement.

Comme annoncé précédemment, le taux d'incidence de la ville d'Avignon est désormais supérieur à 500 pour 100 000 habitants. Cécile Helle rappelle les « mesures de prudence et de responsabilité pour tous » qui s'imposent dans une région ou le variant anglais se montre plus contagieux et dangereux pour la



santé.

La Ville met en place des lieux d'accueil pour les enfants des personnels mobilisés (soignants, police, services sociaux et médico-sociaux...) :

- Crèche de la 'Croix des Oiseaux' de 7h30 à 18h30. Les parents peuvent téléphoner au CCAS (Centre communal d'action sociale) au 04.32.74.31.00 et demander la coordination petite enfance ou adresser un mail à contactpetiteenfance@ccasavignon.org
- Groupes scolaires Jean-Henri Fabre et Massillargues de 7h30 à 18h. Le service de restauration sera assuré pour ces enfants inscrits à la cantine.

Pour les vacances de Pâques, les enfants de 3 à 14 ans de ces personnels obligés pourront disposer d'une offre de loisirs (aux tarifs habituels), du lundi au vendredi 8h à 18h, à la Barthelasse et à la Souvine. Le transport des enfants doit être assuré par les parents.

Les parents peuvent inscrire leurs enfants prioritairement auprès du service Enseignement/Jeunesse, par téléphone au 04.90.16.32.72, 04.90.16.32.73, ou par mail. Ils peuvent également se manifester auprès des directions des groupes scolaires (le service Enseignement/Jeunesse les rappellera ensuite pour constituer le dossier).

La Cour des Doms, épisode 2



Ecrit par le 2 décembre 2025



Cécile Helle, maire d'Avignon a visité le chantier de réhabilitation de l'ancienne Maison d'arrêt, la <u>prison Sainte-Anne</u> datant du XIVe siècle métamorphosée, en 2021, en une résidence de 68 logements et autres locaux. Elle était accompagnée du <u>groupe de restauration immobilière François 1^{er}</u>, de l'entreprise de rénovation des Monuments historiques <u>Girard-Vinci</u>, du promoteur <u>LC21</u> et des architectes <u>Huit et demi</u> et <u>Fabre & Speller</u>.

Pour rappel, la Cour des Doms, épisode 1

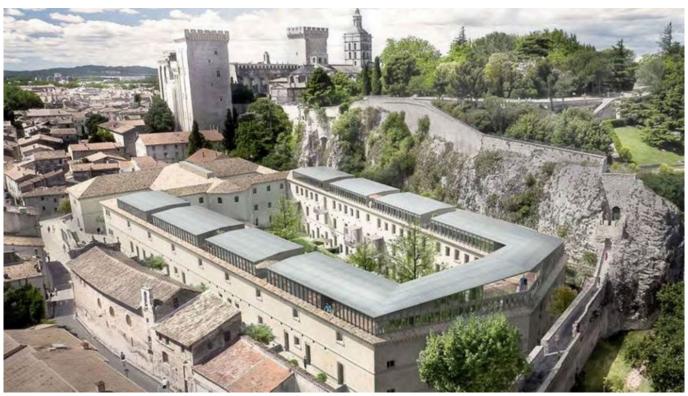
La prison Sainte-Anne, ancien hospice des aliénés, dépendance du Palais, en devenir de La Cour des Doms, est remaniée en 1860, pour répondre à un problème carcéral du département. Le bâtiment se libère en 2003 grâce à la construction d'un nouvel établissement carcéral en périphérie de la ville, au Pontet. En plein secteur sauvegardé l'édifice présente des vues sur le Palais des Papes et le Rhône. La municipalité réinvestit le produit de la vente dans la requalification et la reconversion des abords de la future résidence afin de la rattacher encore mieux à son centre historique.

Une réhabilitation de haute voltige

La réhabilitation menée par les architectes du patrimoine Huit et demi en association avec le cabinet Fabre & Speller et contrôlée par l'architecte des Bâtiments de France consiste en la réalisation de 68 logements, 73 places de stationnement souterrain, des commerces, une crèche, un centre médical, un espace artistique et culturel de 1700 m²-qui sera géré par la ville-, un café et aussi une auberge de jeunesse. La restauration complète respectera l'architecture, l'ordonnancement des formes et l'authenticité des matériaux d'origine.



Ecrit par le 2 décembre 2025



© François 1er

La visite

Ce matin-là il faisait très doux et le printemps pointait déjà le bout de son nez avec un soleil très présent. Nous voici au pied de la prison Sainte-Anne, côté Rhône. Casque, gilet fluo, sur-chaussures de sécurité, nous nous délestons de nos sacs de ville pour gravir, plus légers et moins encombrés, de hauts escaliers en échafaudage pour franchir le rempart quai de la ligne. Branlants mais solides, les marches en acier ajouré nous indiquent à quel point le sol s'échappe très vite pour nous laisser happer par le ciel. A la fin de la visite qui se fait par étapes, nous serons à un peu moins de 40 mètres du sol, alors que les structures en métal du dernier étage sont à peine posées. La vue embrase Avignon, ses toits, ses hôtels particuliers avec leurs profonds jardins d'habitude si bien cachés, le Palais des papes, le dos de la Vierge dorée, le Rocher des Doms, les remparts, le Rhône, la Barthelasse, les péniches... ce matin-là nous étions très privilégiés.

Sur la dalle qui constituera la Cour des Doms

Les ouvriers travaillent dans des bruits de percussions, de cisaillement, de masse qui s'écrasent sur les murs. Partout la poussière blanche danse, tombe et se faufile absolument partout. Nous arrivons sur la dalle sous laquelle se tiendra un parking en strates. A la surface, les emplacements des arbres sont déjà indiqués.



Ecrit par le 2 décembre 2025



© François 1er

Cécile Helle, maire d'Avignon

«Les travaux avancent rapidement. Nous sommes sur la dalle de la Cour des Doms sur laquelle donneront les appartements, précise Cécile Helle, maire d'Avignon. Ce que je trouve intéressant ? C'est toute cette structure en acier habillée de zinc qui va être apposée sur l'ancien bâtiment, une des signatures architecturale du projet qui a fait que celui-ci soit retenu. On ne se rendait pas compte de la dimension historique du bâti lorsque celui-ci était encore une Maison d'arrêt. Les hauteurs de plafond en ogives y sont généreuses et les éléments architecturaux conservés donneront du caractère à ces appartements.»

Laurent de Fommervault, Directeur général adjoint du Groupe François 1er

«Nous réalisons sur ce chantier 68 logements du studio au T5, ainsi que des parkings en souterrain, ce qui, en intramuros d'Avignon est assez rare, détaille Laurent de Fommervault, Directeur général adjoint du Groupe François 1^{er}. Ce projet est emblématique parce qu'il est à l'image de ce que nous réalisons habituellement : redonner vie à des bâtiments anciens en les rénovant, le plus souvent en cœur de ville, en relation étroite avec le municipalité, pour le bénéfice des habitants. Une bonne partie de notre programme a été commercialisée, particulièrement les produits s'adressant aux investisseurs. D'ailleurs, à partir du 15 juin, lors d'une importante opération de communication, nous lancerons la phase de commercialisation des logements situés au sommet du bâtiment. Il s'agit d'une quinzaine de duplex (Ndlr : dont un triplex de 125m2), quasiment des maisons de ville avec jardin, posées sur le bâtiment.»

Pierre Bortoli, Directeur régional Vinci Construction France, société avignonnaise Girard

«Nous sommes fiers de faire aboutir ce projet grâce au savoir-faire de l'entreprise Girard dans différents métiers, de la taille de pierre au travail sur les façades, la réalisation de sous-œuvre, cisaille-carottage,



réalisation de corps d'état en propre telles que les menuiseries, la pose de parquet. Et, également, une compétence qui a toute sa place en centre-ville, celle de management de projet pour relever les défis, notamment, de logistique. Ceci est d'importance car ces enjeux de réhabilitation de cœur de ville nous impacteront de plus en plus. La Cour des Doms est un exemple de la construction de la ville sur la ville, avec la réhabilitation d'un patrimoine fort transformé en logements et locaux ouverts sur la ville. Notre métier ? Transformer les concepts de l'architecte en réalité, avec un accompagnement d'ingénierie en amont.»

Frédéric Breysse, co-gérant de l'agence marseillaise d'architectes Huit et demi

«Nous sommes l'architecte de l'opération en association avec l'agence Fabre Speller. La politique de la ville d'Avignon nous a autorisés à réfléchir à la transformation d'un édifice, une prison. La Ville n'est pas un entrepôt de souvenirs mais un ensemble qui se reconstruit sur lui-même. Nous avons eu carte blanche pour inventer un programme sur cet ensemble qui déborde de mémoire et d'histoires douloureuses.»



© François 1er

Un programme pluriel

«Le devenir de cet édifice ? Un programme pluriel regroupant des logements qui n'effaceront pas la mémoire de cette ancienne Maison d'arrêt désormais ouverte sur la ville tout en préservant la qualité architecturale de l'édifice. D'ailleurs le passé de ce bâtiment se lit dans l'approche architecturale menée pour restaurer les murs et transformer les fenêtres. Les cellules renferment des jours de souffrance. Il a fallu les transformer mais la transformation architecturale continue de rendre compte des traces de ces



anciens jours transformés en fenêtres et portes fenêtres offrant des vues sur les paysages lointains, proches et sur les jardins. Notre parti pris ? Ne pas surcharger la prison en créant des planchers supplémentaires. Nous n'avons pas non plus voulu construire de logements sur des surfaces neuves. Nous voulions produire une solution qui s'inscrirait dans une enveloppe existante mais en imaginant une surélévation légère pour ne pas traumatiser le bâtiment et répondre aux règles sismiques qui restent très contraignantes. Un étage rehaussé a cependant été créé dans les combles.»

La Distribution

«Le bâtiment compte trois étages irrigués par six cages escaliers avec des galeries périphériques agrafées sur la façade existante. Le nombre d'escaliers se réduit à quatre à partir du 2° et 3° étage pour irriguer les duplex avec une circulation en périphérie dans l'enceinte du bâtiment. Les logements du dernier niveau sont rehaussés d'une structure métallique avec des volumes aussi importants que dans les niveaux inférieurs. Une fois fini, l'étage le plus haut du bâtiment se situera à environ 40m Ngf (Niveau général de la France). Le bâtiment offre un seul triplex qui permet de voir les environs à 360°.»

Un programme intégré dans un ensemble

«Cela consiste à fabriquer des émergences en lien avec les quartiers de l'intramuros, à mettre en valeur ces vues très singulières sur le Palais des papes, sur le Rhône... Le bâtiment a été curé, vidé de tous ses stigmates, de constructions hétéroclites apparues au fil du temps pour libérer les espaces dédiés au public et des espaces privés dédiés aux logements. Ceux-ci sont tous traversants et bénéficient de volumes hors du commun (parfois plus de 4 à 4,5m sous voûte), les surfaces varient de 40 à 120m2 et les logements disposent tous d'un extérieur. Les types d'appartements ont été mélangés. Par exemple un studio peut être adossé à un T3, cela permet d'imaginer une relation entre les jeunes générations et des personnes qui seraient peut-être plus âgées. Le bâtiment sera pourvu de deux entrées : face au parvis des Pénitents et une autre adossée aux remparts. L'entrée au parking se fera au début de la rue de la Banasterie, en continuité des remparts.»



Ecrit par le 2 décembre 2025



© François 1er

Des surprises?

«Oui, durant les travaux nous avons identifié des sorguettes et des qualités de fondations qui nous permettront à l'avenir de révéler celles-ci dans le parking souterrain. Nous conserverons les empreintes de ces canalisations voûtées réalisées en pierres de taille cheminant sous tout l'intramuros, trace du réseau hydraulique historique.»

D'un bâtiment fermé à une résidence ouverte

«Fabriquer le paysage de la Cour des Doms c'est ouvrir le mur d'enceinte, opérer des cadrages sur la Chapelle des Pénitents noirs, sur la tour du Palais des papes, un regard de proximité sur le Rocher des Doms ; Egalement profiter de la transparence entre le cour intérieure dédiée au public et ses limites séparatives avec la ville, sur les hôtels particuliers de la rue de la Banasterie, générer des places hautes dans l'Avignon intramuros. Je pense que la mémoire du lieu avec le temps va disparaître, notamment parce que la transformation de la ville mise sur un corpus d'expériences à venir et non sur un passé révolu,» conclut Frédéric Breysse.

Pour se faire une idée des prix

Le T1 se négocie à partir de plus de 285 000€. Le T2 de 76m2 au 2° étage avec terrasse est actuellement à la vente à un peu plus de 462 000€. Le T3 de 82m2 se négociera à partir de plus de 438 000€ à près de 600 000€ pour 99m2, en 2° étage avec terrasse. Le T4 de 104m2 pourra aller jusqu'à plus de 633 000€ tandis qu'un T5 pourra se négocier au-delà de 802 000€ pour 126m2 au 3° étage. Les logements sont éligibles au dispositif Malraux. Il permet une réduction d'impôt de 30% des travaux, plafonnée à 120



000€, hors plafonnement global, et/ou à un déficit foncier reportable à 10 ans.

Avignon : Cécile Helle choisit l'outil d'Anne Hidalgo pour revitaliser le commerce de proximité

La <u>ville d'Avignon</u> vient de retenir une SEM (Société d'économie mixte) de la Ville de Paris, la <u>Semaest</u> (Société d'économie mixte d'animation économique au service des territoires), afin de l'accompagner dans la préfiguration de sa future Foncière de commerce. Ce nouvel outil de service public devra permettre à la commune de réactiver les axes marchands en difficulté, de diversifier les secteurs touristiques, de soutenir les 'polarités des faubourgs' et de réguler le marché d'immobilier commercial.

Un outil d'action publique volontariste

« Face aux enjeux de redynamisation commerciale du centre-ville et dans le cadre de son plan de relance post-Covid, la Ville d'Avignon a décidé la mise en place d'une 'Foncière commerce', explique Cécile Helle, maire de la cité des papes. Le but de la création de cet outil est de se donner les moyens d'une action publique volontariste sur les secteurs qui en ont le plus besoin et sur lesquels les opérateurs économiques ne vont pas spontanément. »

« Renforcer la lutte contre la vacance commerciale. »

« La vocation de la Foncière commerce est en effet de maîtriser des locaux commerciaux afin de pouvoir y réaliser les travaux nécessaires et de proposer des loyers en adéquation avec le marché voire incitatifs pour redynamiser l'attractivité commerciale de certains secteurs », poursuit le maire.

Le dispositif vise ainsi à renforcer la lutte contre la vacance commerciale, organiser et déterminer au mieux la nature des implantations commerciales, adapter l'offre immobilière aux nouveaux concepts commerciaux et réintroduire de la diversité commerciale ainsi que d'agir sur les niveaux des loyers commerciaux du marché.

Opérationnelle fin 2021





Dans premier temps, une étude préalable va être lancée visant à établir un diagnostic immobilier, visant à définir la stratégie d'intervention et le modèle économique de la future Foncière commerce.

« L'objectif est que la Foncière soit opérationnelle fin 2021, poursuit Cécile Helle. Un budget de 1M€ est dédié par la Ville à cette opération dans le cadre du Plan de Relance. Cette somme doit s'entendre comme une 'mise de fonds' destinée à l'amorçage du projet et susceptible de produire un effet levier auprès d'autres partenaires institutionnels (Banque des Territoires notamment), considérant qu'à terme la Foncière a vocation à trouver un modèle économique équilibré grâce aux recettes de location et de cession. »

« Un budget de 1M€. »

Ensuite, les rues ciblées en priorité seront déterminées en fonction des résultats du diagnostic immobilier et des impératifs liés à la recherche d'un modèle économique pérenne. Les axes de travail pressentis devraient viser à conforter les axes dynamiques ou redynamisés de l'Intramuros, accompagner les opérations d'aménagement public en intramuros, travailler et questionner les axes en difficulté, redynamiser les axes stratégiques (notamment Saint-Ruf et Monclar) ainsi que de conforter les polarités commerciale en Extramuros.

Le spécialiste de la revitalisation commerciale

Dirigée par <u>Emmanuelle Hoss</u> depuis 2017, la Semaest est spécialisée dans la revitalisation du commerce et de l'artisanat de proximité. A ce titre, elle a développé une expertise unique en matière de développement économique local. Grâce à son action, plus 650 locaux ont été réaffectés pour accueillir des commerçants et artisans indépendants.

« La Semaest favorise l'émergence d'une nouvelle économie de proximité et agit au quotidien en faveur de concepts innovants, porteurs de sens, de lien social et d'emploi local, mêlant savoir-faire traditionnels, commerces de bouche, culture, artisanat, métiers de création, espaces de co-working, économie sociale et solidaire, entreprises culturelles, design... », explique la Semaest dont l'action a permis de créer 1 500 emplois ainsi que de dédiés 16 200 m2 de locaux à l'artisanat à Paris et dans la région parisienne.

Créée en 1983 sous le nom initial de Société d'économie mixte d'équipement et d'aménagement du secteur Chalon, elle devient la Société d'économie mixte d'aménagement de l'Est de Paris en 1987 avant d'être définitivement dénommée Société d'économie mixte d'animation économique au service des territoires.



(vidéo) L' Echo du Mardi rencontre le maire d'Avignon

A l'occasion des vœux de Cécile Helle au monde économique local, le maire d'Avignon évoque pour l'Echo du mardi les mesures prises par la ville afin de soutenir l'activité sur son territoire.

Dans un entretien de près d'une demi-heure, accordé dans les locaux de <u>l'espace de coworking 'La Passerelle'</u>, elle aborde également les investissements à venir ainsi que les grands axes de la stratégie de développement économique de son nouveau mandat.

Enfin, consciente de la multiplication des intervenants autour des questions économiques (intercommunalité et région notamment), elle prône une collaboration de projet afin de cimenter l'ensemble des acteurs de ce territoire et de ce bassin de vie qui déborde très largement des frontières de sa commune.

Un nouveau président pour Avignon Tourisme



Ecrit par le 2 décembre 2025



<u>Marc Simelière</u> est le nouveau président d'<u>Avignon tourisme</u>. Conseiller municipal délégué au tourisme de la cité des papes, il succède à Cécile Helle, maire d'Avignon, à la tête de cette Société publique locale (SPL) détenue à 96% par la seule Ville d'Avignon.

Outre l'exploitation du palais des papes, du pont Saint Bénezet, du centre des congrès et de l'office de tourisme, Avignon tourisme assure également la gestion du parc des expositions à Agroparc ainsi que des parkings, depuis le 1^{er} mars 2019, du palais des papes, des Halles et de la gare.

Dirigée par Arnaud Pignol, la structure compte près de 150 salariés et réalise, dans une année normale, un chiffre d'affaires de l'ordre de 20M€. Cependant, après une année record en 2019 (690 000 visiteurs pour le palais et 450 000 pour le pont) Avignon Tourisme est confronté, comme l'ensemble des sites touristiques français, à une baisse importante de la fréquentation en raison de la crise sanitaire liée au Covid-19. Une situation qui n'est pas sans conséquence sur l'équilibre financier de la SPL qui a dû notamment faire appel au chômage partiel pour un grand nombre de ses salariés.

Outre l'élection de Marc Simelière, Bernard Autheman Bernard Hokmayan, Claude Nahoum, Anne-Sophie Rigault, Annie Rosenblatt et Joanne Textoris ont été désigné par la Ville afin de siéger en tant qu'administrateur au sein conseil d'administration de la SPL.



Avignon : Cécile Helle 'débarque' son DGS

A l'occasion du dernier conseil municipal de la ville d'Avignon, Cécile Helle, maire de la cité des papes, a annoncé la « fin du détachement dans l'emploi fonctionnel du directeur général des services. » Une formule polie pour expliquer le 'remerciement' de <u>Fabrice Martinez</u> à la tête des services de la Ville. Ce dernier était en poste depuis 2015 où il avait succédé au poste de DGS à Jean-Louis Cros, dont Cécile Helle avait mis fin aux fonctions en juillet 2014.

Fabrice Martinez avait été auparavant directeur général adjoint de la ville de Pantin, près de Paris. De 2008 à 2011, il a aussi également occupé le poste de DGS à Noisy-le-Sec. En Vaucluse, ce dernier a aussi été directeur général adjoint, de 2000 à 2004, au sein du bailleur social Mistral habitat devenue maintenant Vallis Habitat.

Le futur ex-patron de l'administratif municipal avignonnais quittera ses fonctions à partir du 1^{er} mars prochain.

Ce nouveau changement dans les équipes travaillant avec Cécile Helle fait suite à l'arrivée, le 1^{er} septembre dernier, d'un nouveau directeur de cabinet du maire d'Avignon. A cette date, <u>Franck Dumontel avait succédé à Jean-Claude Maublanc</u> qui, après 6 ans passés aux côtés de Cécile Helle, est désormais en retraite.

(Vidéo) « En 15 jours le Vaucluse a connu plus de décès que lors de la première vague » Cécile Helle, maire d'Avignon

Dans le cadre de sa newsletter hebdomadaire visant à informer les Avignonnais sur l'évolution des conditions sanitaires, la maire d'Avignon Cécile Helle fait le point dans une vidéo où elle revient notamment sur l'état de la situation à l'hôpital d'Avignon et l'ouverture des commerces de proximité.

